

# Parc national du Mercantour

## Orientation 02: Préserver les milieux naturels et les espèces

[...]

- **Mesure 8: Approfondir et partager la connaissance des milieux naturels et des espèces**

*Le partage de la connaissance de l'environnement est reconnu par le Grenelle de l'Environnement comme une cause d'intérêt national. Plusieurs dispositifs nationaux sont déjà mis en oeuvre dans ce but, comme le système d'information sur la nature et les paysages.*

La connaissance de l'environnement de l'aire d'adhésion sera encouragée, qu'il s'agisse de l'acquisition de connaissances nouvelles ou du recueil des données historiques provenant des acteurs de terrain. Ainsi, seront encouragés les programmes tels que « alpages sentinelles », qui permettent d'impliquer les acteurs agricoles pour mieux anticiper l'évolution des ressources fourragères disponibles sur les alpages, ainsi que les programmes sur l'évolution de la forêt, soumise à la pression de dépérissements ou encore les programmes sur l'évolution des populations d'espèces chassées, notamment le grand gibier.

L'établissement public du parc fera bénéficier les acteurs locaux de son expertise et de ses « porter à connaissance » pour analyser l'évolution des milieux naturels et appréhender les relations entre faune sauvage et activités humaines. Cette expertise s'appuie notamment sur l'inventaire généralisé de la biodiversité, conduit par l'établissement.

Le « porter à connaissance » sera réalisé à titre gratuit, conformément à la réglementation en vigueur, dans le cadre de l'association de l'établissement à l'élaboration des documents d'urbanisme, à l'échelle communale ou intercommunale. Il pourra être sollicité sur tout autre projet et mis à jour à la demande.

Enfin, le partage de l'information entre tous les types d'acteurs et de publics sera facilité par le renforcement des liens avec le monde de la recherche scientifique et le recours aux technologies de l'information et de la communication. Il pourra prendre les formes suivantes :

- valorisation des connaissances scientifiques (bases de données en ligne, telles que SILENE) ;
- diffusion de connaissances techniques par le biais de publications ou de forums ;
- information du grand public grâce au journal du parc ou à son site internet.

### **Rôles de l'établissement public du parc**

- facilite l'accès à l'information, coordonne le recueil de données
- met à disposition son expertise
- valorise et transmet les informations et données dont il dispose

### **Contributions attendues des communes adhérentes**

# Parc national du Mercantour

- relayent l'information
- sollicitent les porter à connaissance en amont des projets
- facilitent les échanges

## Principaux autres partenaires à associer

*Groupements de communes, Pays, Départements, Région, réseau alpin et réseau régional des espaces protégés, universités, muséums, réseaux associatifs régionaux et locaux, Fédérations des chasseurs, ONF, CRPF, ONEMA*

*La mesure 8 s'applique à l'ensemble de l'aire d'adhésion.*

[...]

Page 88 de la Charte PNM

Référence ID de l'article : #2549

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-05-28 10:21